

Des questions dérangementantes ?

Questions dérangementantes de l'opposition ? Mauvaise humeur ? Le conseil provincial s'est déroulé dans une ambiance exécrationnelle.

● **Albert JALLET**

Ambiance détestable au conseil provincial. Sont-ce les questions de la minorité qui ont tendu le climat ? Une chose est sûre, il était peu amène.

Parmi ces interrogations, on peut pointer celle de Dominique Naomé (CDH) qui s'est fait taxer d'emblée par le député-président, Dominique Notte, de tenir des propos populistes... Pourtant, le conseiller rappelait que le code de la démocratie locale prévoyait « que le conseil provincial règle la composition et le financement des secrétariats, ainsi que le mode de recrutement, le statut la rémunération et les indemnités des collaborateurs des collaborateurs des cabinets de députés ». Dominique Naomé s'étonnait donc que l'on n'ait pas évoqué ce point en début de législature.

Pour Dominique Notte, cette intervention est donc inutile puisqu'un règlement provincial de 2001 traite le point. Point.

Dominique Naomé : *« Il y a eu des élections depuis, l'assemblée a été sérieusement renouvelée, de nouveaux députés sont arrivés. Il serait normal que ce sujet revienne à chaque début de législature. »* Visiblement, le député-président n'en a pas du tout envie...

Laurence Lambert a sorti elle aussi une flèche de son carquois et a titillé la susceptibilité des députés. Elle a osé évoquer de futurs voyages de députés provinciaux dans le cadre du 400^e anniversaire du Québec tout en rappelant que cela ne devait avoir aucun impact budgétaire, dicit une décision du collège provin-

cial. Ce même collège ayant donné son accord pour 4 sésames. Gilles Mouyard à Futuralia (en mai), Dominique Notte pour la cérémonie officielle (en juillet), Jacky Mathy et Jean-Marc Van Espen pour la semaine namuroise (du 24 septembre au 4 octobre). À entendre Dominique Notte, pour Futuralia, cela semble cuit. Il n'y a qu'une

entreprise namuroise dans la partie, il n'y aura pas de député accompagnant. La cérémonie officielle ? Dominique Notte explique que le gouverneur et lui-même n'iront que s'il y a invitation officielle. Pour l'instant, il n'y a toujours rien.

Et la semaine namuroise ? Alors que les 3 thématiques retenues : poésie, cinéma, enseigne-

ment, l'élue écolo s'étonne de voir le nom de Jean-Marc Van Espen qui n'a ni l'enseignement, ni la culture (c'est Martine Jacques) dans ses attributions. Réponse de Dominique Notte : *« Il a le tourisme dans ses compétences et il faut redévelopper le créneau touristique. »* C'est comme ça aussi que l'on croyait comprendre que Gilles Mouyard pourrait bien partir pendant cette semaine pour relancer les contacts économiques. Dans ces conditions...

Laurence Lambert avait l'outrecuidance d'encore interroger les députés provinciaux sur une petite subvention de 1000€ octroyée à l'ASBL Printemps musical de Silly (province de Hainaut). *« L'administration a rendu un avis négatif sur tous les critères prévus. »* Réponse : *« C'est pour soutenir un événement qui soutient 2 artistes namurois. »* Quand la conseillère écolo a fait référence à une lettre envoyée par le bourgmestre de Silly, président du festival, à un député provincial et osé sortir le mot « copinage », c'est le président qui a coupé court. ■

VITE DIT

Concessions dans les concessions ?

La mutation du domaine de Chevetogne est une réussite. Si le public ne s'y trompe pas, le secteur Horeca n'en touche pas toujours les dividendes. La taverne du bout du Monde ne fait pas encore (?) recette. Le premier concessionnaire trouvé in extremis (jamais ratifié devant le conseil) avant la haute saison 2007 a rendu son tablier 2 mois plus tard.

Pour la nouvelle saison, le collège demande de ratifier en urgence la désignation du nouveau qui a posé sa candidature au « hasard d'une rencontre », dicit Gilles Mouyard. Guy Carpiaux (CDH) et Gauthier Le Bussy fustige le manque de prévoyance, l'amateurisme et la négligence en cette matière. Ne visant pas le directeur du domaine mais plutôt le politique qui a une responsabilité dans ce problème.

Gilles Mouyard réfute en évoquant l'historique, compliqué il est vrai du dossier, la publicité qui a bien été faite mais aussi l'aridité du champ où poussent les candidats concessionnaires. Tout en évoquant une interrogation plus fondamentale sur l'opportunité de créer cela là... *« Mais là, tout le monde voté pour. »* Tout en se disant que ce n'est quand même pas le mess provincial.

En flamand dans le texte

Toujours à Chevetogne, le restaurant Les Rhodos va changer de mains aussi. Dans le document distribué aux conseillers, Alain Collin (CDH) regrette que certaines pages sont rédigées en flamand...

Le mess provincial : vers la solution ?

On en parlé avant qu'il ne soit construit, on en a parlé lors de son inauguration, on en a parlé à chaque débat budgétaire. Le mess provincial avait un appétit féroce en euros. Plus de 3 millions pour sa construction, un déficit chronique et annuel effrayant, le dernier (?) prévu est de l'ordre de 500.000€. Hier, Maryse Declercq-Robert a présenté le cahier des charges pour une concession de service public. Il y est stipulé que le personnel provincial pourra toujours y aller. Très bien.

Patrick Bisciari (CDH) s'est étonné d'un critère d'attribution concernant le contrôle. *«C'est une condition sine qua non. Pas un critère d'attribution.»*
Philippe Hubaux (ÉCOLO) se montrait déçu par l'absence d'autres propositions alternative mais également par la maigreur du cahier des charges quant à la qualité de l'alimentation.
Maryse Declercq-Robert: *«On risque d'avoir des difficultés pour trouver un concessionnaire. Il ne fallait pas alourdir le cahier des charges.»* **A.J.**